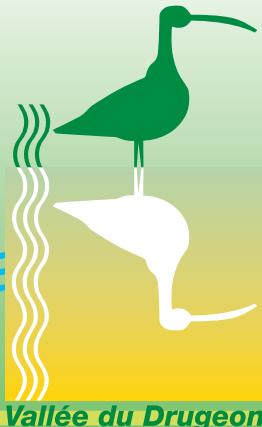


La Lettre du Drugeon



Édito

En cette fin d'année 2012, l'heure est déjà au bilan et aux nouvelles perspectives 2013 qui s'amorcent. Tout d'abord, à l'occasion des 20 ans du sommet de Rio et de la directive européenne « Habitat » (dite Natura 2000), nous avons voulu vous montrer un autre volet de l'implication locale de nos collectivités, à travers notre contribution aux plans nationaux d'action en faveur de la biodiversité. Un dossier particulier de la Lettre du Drugeon présente les différentes espèces menacées concernées par ces plans d'action dans le Drugeon, en lien avec les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ».

Cette implication dans les plans d'action se traduit aussi par des travaux qui nous ont réservé certaines surprises cette année :

- Une certaine déconvenue avec du retard pris dans la mise en œuvre des travaux d'aménagement du Drugeon dans les traversées de 4 villages, en raison d'une consultation des entreprises infructueuse en cours de renouvellement pour des travaux en 2013.
- Deux très belles reconnaissances pour le travail accompli :
 - La publication d'un ouvrage par la commission européenne, à l'occasion des 20 ans des LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), dans lequel le Life Drugeon figure parmi les programmes LIFE remarqués à l'échelle européenne (*téléchargeable sur <http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/20Years.pdf>*)
 - L'attribution par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et du Logement, du Grand

Octobre 2012 - N° 30

Prix Natura 2000 pour les travaux de fermeture de fossés des Levresses dans la tourbière de Frasne. C'est une belle récompense pour 20 années d'efforts de gestion et de restauration qui nous encourage à poursuivre dans la restauration des complexes tourbeux. C'est aussi une récompense collective de tous les partenaires locaux, bénévoles, techniciens, scientifiques et partenaires financiers qui œuvrent à nos côtés, ils se reconnaîtront.

(en savoir plus : <http://www.val-drugeon.org/spip.php?article510>)

Enfin, dès 2013, l'animation et la gestion du bassin du Drugeon vont changer de « main ». Les communautés de communes du Larmont, de Montbenoît, du Mont d'Or deux Lacs et la nôtre Frasne-Drugeon, ont décidé d'adhérer à un « Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs » qui sera opérationnel dès le début de l'année 2013. L'ensemble des actions, la gestion et le personnel seront transférés à cette nouvelle collectivité. Cela constitue donc un changement majeur pour notre communauté de communes qui s'est investie depuis 20 ans dans la restauration et la gestion des milieux remarquables du bassin du Drugeon. Nous veillerons en y siégeant, à ce que notre territoire reste une priorité de ce syndicat, comme site de référence, d'expérience, doublé d'une aventure humaine et technique passionnante.

**Le Président du Comité de Pilotage
Natura 2000 « Bassin du Drugeon »
Jean PATOZ**

Remise du Grand Prix Natura 2000 à Paris



Vallée du Drugeon

Face au déclin mondial de la biodiversité officialisé à Rio en 1992, des décisions internationales se sont traduites par des projets européens, le réseau Natura 2000, les programmes LIFE... L'Etat français, s'appuyant sur les lois du Grenelle de l'environnement, a mis en place une stratégie nationale pour la biodiversité, à travers notamment la déclinaison des plans nationaux d'action. Ce sont des programmes visant le retour au bon état de conservation des espèces menacées, par la mise en œuvre d'actions visant les espèces et leurs milieux ([pour en savoir plus : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Especes-menacees-les-plans-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Especes-menacees-les-plans-.html)).

L'échelon national n'est pas le seul niveau d'intervention, car sans maîtres d'ouvrage locaux, certaines actions ne peuvent se mettre en place. Aussi, la CFD en tant qu'opérateur Natura 2000, et conscient des enjeux de biodiversité qui la concerne, a pris la responsabilité de mettre en œuvre ces plans d'actions. La première condition de maintien de ces espèces est la restauration de leurs habitats, mais ce n'est pas toujours suffisant, en particulier en ce qui concerne les oiseaux.

Le site Natura 2000 du bassin du Drugeon est concerné par 5 plans nationaux d'action (sur 72 en France) sur différents groupes d'espèces, dont la presque totalité (excepté le Milan royal et l'Azuré de la croisette) est liée à la conservation des zones humides.

LES OISEAUX

■ Le Milan royal

Ce rapace avide de petits rongeurs, est encore bien présent dans notre secteur. Sa présence liée aux zones agricoles prairiales, est cependant menacée (moins de 3 000 couples en France, soit -30 % en 10 ans).



C. Morin (LPO) responsable du plan régional milan royal

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Franche-Comté pilote régionalement ce plan d'action, dans lequel la CFD assure depuis 3 ans le suivi local de la reproduction de l'espèce par un stagiaire. Les jeunes rapaces sont marqués sur les ailes chaque année au nid, pour une identification

sur le long terme (LDD n°28). Concrètement, la CFD sensibilise les propriétaires forestiers à préserver les sites de nidification de toute intervention, au minimum pendant la période de reproduction.

Bien évidemment, la préservation de l'espèce va au-delà de cette action de recensement. La lutte contre les empoisonnements et contre l'utilisation d'anticoagulants et autres produits nocifs en agriculture s'avère indispensable : 4 cadavres de milans royaux ont encore été

découverts cet automne dans le secteur de Chapelle d'Huin, dont un individu né et marqué cette année sur les hauteurs de Besançon.



■ Le Râle des genêts

Cet oiseau se reproduit dans les prairies humides, assez tardivement (fin mai début juin) : la disparition des zones humides et l'intensification des pratiques agricoles ont fait considérablement régresser cette espèce par modification de son habitat (les vallées alluviales), à l'échelle nationale : diminution de la population de 70% en 20 ans (de 2500 à moins de 500). Il en est de même dans le bassin du Drugeon, où il est devenu extrêmement rare (0 à 1 couple/an). La CFD s'attache à contacter les exploitants agricoles des terrains où est entendu un mâle chanteur par les naturalistes, pour leur préconiser une fauche tardive indemnisée, au-delà du 1er août, et au mieux après le 15 août, pour sauver toute tentative de reproduction.

POUR LE BASSIN DU DRUGEON



LES INSECTES

■ Les papillons

Un plan national (2011-2015) en faveur des azurés, petits papillons en général bleutés, concerne plus particulièrement l'azuré de la croisette dans le bassin du Drugeon. Son originalité est de déposer ses œufs fin juillet sur les gentianes croisettes, espèces des pelouses calcaires sèches souvent agricoles. Les larves qui tombent au sol seront ensuite élevées par une espèce particulière de fourmi, au sein même de la fourmilière et donneront naissance un nouvel adulte l'année suivante. Ce cycle particulièrement complexe explique les menaces qui pèsent sur l'espèce ; si l'un des maillons de la chaîne disparaît, l'espèce disparaît. Or, le bassin du Drugeon abrite la plus importante population d'azuré de la croisette de Franche-Comté (dernier bastion de l'espèce pour la France). Des conventions sont signées avec les agriculteurs concernés, pour maintenir en bon état de conservation les stations de gentiane croisette.

En savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Insectes-.html>

LA FLORE

Les habitats des zones humides ont été parmi les plus impactés dans les dernières décennies. Il n'est donc pas surprenant que deux espèces typiques des tourbières soient particulièrement menacées et fassent donc l'objet de plans nationaux : le Liparis de loesel et la Saxifrage œil de bouc. Si les populations restent viables à l'échelle nationale pour la première, il ne reste plus qu'un seul site français pour la seconde. La Saxifrage œil de bouc se maintient uniquement dans le bassin du Drugeon, dans des conditions hydrologiques qu'il convient d'étudier plus finement afin de préserver, voire d'augmenter cette population relictuelle et donc précieuse pour la biodiversité française.



Liparis de loesel

Maculinea rebelii



■ Les libellules sont également intégrées à un plan national d'action car la régression des zones humides à l'échelle nationale a provoqué une raréfaction de ces espèces liées à la présence de l'eau. Le Drugeon abrite l'Agrion de mercure, et 4 Leucorrhines : leucorrhine à front blanc, leucorrhine à large queue, leucorrhine douteuse et leucorrhine à gros thorax. Des suivis sont réalisés régulièrement et la présence d'eau libre, stagnante ou suintante est la condition impérative de leur maintien. Aussi, tous les travaux de rétention d'eau du Drugeon, des marais et tourbières engagées vont dans le sens de la préservation de ces espèces et doivent se poursuivre.

La population de Liparis de loesel du bassin du Drugeon est la plus importante de France, les enjeux qui pèsent sur la conservation de nos sites tourbeux sont donc majeurs. Le maintien d'une alimentation en eau quantitativement importante, peu riche en éléments minéraux et l'ouverture du milieu constituent les conditions indispensables à la conservation de ces espèces. Les problèmes de sécheresses répétées de ces dernières années rendent indispensables des programmes de re-stockage de l'eau dans ces marais, comme les travaux réalisés à la tourbière de Frasne.

En savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Flore-.html>



Saxifrage œil de bouc



Vallée du Drugeon



Vers une future réserve naturelle régionale Frasne-Bouverans

Pourquoi une nouvelle réserve naturelle ?

La réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne située dans le site Natura 2000 est arrivée au terme de son agrément en 2010. Le conseil régional de Franche-Comté a maintenu un statut de protection provisoire pendant 18 mois, le temps de déposer un nouveau dossier de constitution d'une réserve naturelle. La réserve est également dans le site Natura 2000 et l'arrêté préfectoral de protection de biotope, ce qui a permis de maintenir un statut de protection et de gestion adapté. Emilie Calvar, chargée de mission de la CFD, a été en charge de la réalisation de ce dossier, grâce à l'aide financière de la Région et de l'Agence de l'Eau.



La tourbière après travaux de remouillage

Quel périmètre ?

L'enjeu de protection prioritaire, visée par la commune de Frasne en 1986, était la protection des tourbières du Forbonnet, des Levresses et de l'Ecouland. Cette réserve naturelle à l'initiative du conseil municipal de Frasne a été une très bonne chose et a ainsi permis de maintenir un milieu préservé de grande qualité. Depuis, les procédures ont évolué, et la réflexion qui conduit à mettre en place une réserve naturelle doit s'attacher aujourd'hui à répondre à une cohérence de milieu et de gestion. C'est pourquoi, la nouvelle proposition de périmètre, proposée par la CFD, après un travail partenarial d'une année, s'étend maintenant sur la commune de Bouverans, intégrant ainsi la totalité de la tourbière des Levresses-Grand Marais, répartie sur les deux communes. Le nouveau périmètre proposé passe donc de 160 à 293 ha, avec l'accord signé de tous les propriétaires et ayants droit concernés.

Quelle procédure ?

C'est le conseil régional de Franche-Comté qui est l'institution responsable de ces réserves, et c'est donc à la Région que reviendra la décision de valider ou pas ce projet de réserve naturelle. La Région s'entoure de l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté, qui ne s'est pas encore réuni pour donner un avis sur le projet.

En bref

Travaux du Drugeon

La CFD a engagé un programme de restauration du Drugeon dans les traversées des villages de Vaux et Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et La Rivière-Drugeon.

Ces aménagements ambitieux visent à redonner au cours d'eau un attrait paysager et biologique et doivent permettre aux habitants de se réapproprier les berges et la rivière afin d'être fiers de leur patrimoine naturel.

L'engagement des travaux était prévu pour 2012 et un appel d'offre a été déposé dès le mois de juin. Malheureusement, les délais de réponse proposés aux entreprises ne leur ont pas permis de faire une offre suffisamment intéressante. Les travaux ont dû être reportés en 2013.

Une nouvelle consultation d'entreprises est lancée et les offres seront étudiées en décembre 2012 pour une réalisation à partir du printemps 2013.

Comptage des bécassines des marais 2012

Comme tous les 2 ans, les comptages se sont déroulés sur deux soirées, réunissant au total plus de 50 personnes, chasseurs, naturalistes et autres passionnés de la nature. L'estimation du nombre de mâles chanteurs compta 25 chants au sol et 16 chevrotants, ce qui constitue une nouvelle baisse, pour le troisième comptage consécutif. Des réunions de travail permettront de discuter de ces résultats.

La CFD remercie tous les bénévoles et professionnels qui ont participé à ces soirées en grand nombre.

Conception et réalisation de la Lettre :

Communauté de communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon

3 rue de la Gare - 25560 Frasne - Tél. 03 81 49 88 84 - Fax 03 81 49 82 06

Site internet : www.val-drugeon.org

Direction de publication : J. PATOZ

Rédaction : G. MAGNON, J. PATOZ, J.-N. RESCH

Réalisation PAO et impression : Imprimerie CF IMPRESSIONS - Pontarlier

Crédits photographiques : P.Cheveau, L.Bettinelli/CRENFC, CFD, Ministère Ecologie

Lettre téléchargeable : [www.val-drugeon.org /spip.php?rubrique60](http://www.val-drugeon.org/spip.php?rubrique60)

Partenaires financiers de l'édition N°30



Vallée du Drugeon